



# L'UNSA propose une grève gratuite...



QR code d'accès au site UNSA

**Les CASPE demandent aux REV de remplir un tableau prévisionnel des grévistes.**

Pour rappel : Les agents ne sont pas obligés de se déclarer grévistes en amont et ils peuvent le faire le jour même.

Toutefois, le fait de se déclarer en amont permet à la ville de fermer les services inopérants (*suite à une forte proportion d'agents absents*).

## **Nous pouvons utiliser ce dispositif à notre avantage.**

Pour explication, si tous les agents se déclarent grévistes en amont, les services seront fermés et les différents partenaires prévenus... (notamment sur l'interclasse, la caisse des écoles ne positionnera pas d'agents de restauration et ne commandera pas de repas, au risque de tout devoir jeter).

De plus, les agents déclarés grévistes (en amont sur le tableau) peuvent **changer d'avis le jour « j »** et en matérialisant leur présence par un **émargement en CASPE** ou auprès du REV.

**Cette signature oblige l'administration à vous rémunérer et c'est valable pour tous les agents prévus (vacataire avec décision, contractuel, titulaire...).**

Cette stratégie permet de faire fermer les services en matérialisant notre mécontentement sur la réforme des retraites, sur la baisse de notre pouvoir d'achat... et sans aucune perte financière.

## **Bref, une grève gratuite...**

**À diffuser largement, mobilisons-nous tous et toutes car la grève va durer...**

**L'UNSA lutte et vous accompagne pour l'amélioration de vos conditions de travail et votre évolution de carrière.**

**Adhérez à l'UNSA**  
Choisissez le 1<sup>er</sup> Syndicat à la  
DASCO.  
Bulletin en pièce jointe...

**UNSA** Animation

2 bis Square Georges Lesage  
75012 Paris

Contacts : 07 56 13 69 43 - 01 43 47 83 78

[unsa-animateurs@paris.fr](mailto:unsa-animateurs@paris.fr)

Ligne 5 : Quai de la Râpée

Lignes 1-14-A-D : Gare de Lyon